



LE TRI de vos déchets

SMICTOM
DE LA VALLÉE DE L'AUTHION

LES BONS GESTES DU TRI

Le Smictom collecte et traite les ordures ménagères, les emballages en plastique, métal et carton, les papiers et le verre. Adopter les bons gestes est essentiel pour assurer la qualité du traitement des déchets.

Pour connaître les jours de collecte sur votre secteur et les emplacements des colonnes à verre :



www.smictomauthion.fr
> Planning des collectes.

1

Sortez vos bacs la veille des collectes

2

Ne tassez pas vos déchets afin qu'ils ne restent pas coincés dans le bac

3

Entretenez et lavez vos bacs

4

Si possible, regroupez vos bacs avec ceux de vos voisins

NOUVEAU



PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

Tous les emballages plastiques se recyclent

1

C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !

Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2

Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.

3

Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?

02 41 79 77 00

RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



Les pots et bocaux
(sans bouchon ni opercule)



Les bouteilles
(sans bouchon ni capsule)



BON SAVOIR

consultez la carte des points d'apports volontaire sur notre site Internet à la rubrique «planning des collectes».

À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON



PAPERS, EMBALLAGES ET BRIGUES EN CARTON



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



Ordures ménagères



Objets



Vaisselle en verre ou en porcelaine

